

Certificats d'économies d'énergie

Journée technique - 12 décembre 2019 - Marriott Paris Rive gauche 14^e

Comment placer les bénéficiaires au coeur des débats pour les 5^e et 6^e périodes CEE ?

Depuis janvier 2018, le dispositif est entré dans sa 4^e période avec des objectifs ambitieux. Cette période, initialement de 3 ans, sera prolongée jusqu'au 31 décembre 2021. L'année 2019 constitue au sein de cette période une année charnière marquée par des évolutions structurantes pour le dispositif :

- Remontée de l'obligation CEE des fioulistes aux metteurs à la consommation,
- Prolongation de la 4^e période d'un an sur 2021,
- Extension du domaine d'application des CEE aux sites EU ETS (sites soumis aux quotas CO2),
- Intensification des actions auprès des foyers en précarité énergétique,
- Accroissement du nombre des programmes et lancement de nouveaux appels à projets,
- Conduite des études par l'ADEME portant sur l'efficacité du dispositif et sur les gisements potentiels d'efficacité énergétique permettant de fixer les objectifs CEE pour les prochaines périodes,
- Entrée en vigueur de la loi Énergie-Climat.

Pour éclairer ces sujets, l'ATEE, son Club C2E, en collaboration avec l'ADEME et la DGEC, organise cette journée qui sera l'occasion unique de faire un bilan d'étape de la 4^e période et d'apporter des perspectives sur le dispositif des CEE.

MATIN - PLENIERE

Bilan et actualités des deux ans de la 4^e période du dispositif

Evaluation du dispositif par l'ADEME et présentation de l'étude gisement

Perspectives de la fin de la période et évolution du dispositif suite à la Loi Energie Climat

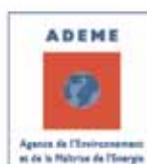
APRES-MIDI - ATELIER AU CHOIX

ATELIER 1

Bâtiment - Collectivités - Réseaux

ATELIER 2

Industrie - Agriculture - Transport



PLENIÈRE

8h45 - Accueil des participants par Christian DECONNINCK, Président de l'ATEE

09h00

Ouverture de la journée par Olivier David, Chef du service Climat et efficacité énergétique, DGEC, Ministre de la Transition Écologique et Solidaire

9h15

Bilan et actualités des deux ans de la 4^e période du dispositif

- Production, vision des dépôts, stocks et délivrances de CEE
- Bilan sur la qualité et le contrôle des dossiers
- Ouverture des sites EU ETS aux CEE et impact du décret Tertiaire sur les CEE
- Point sur les programmes CEE
- Le dispositif « Coup de pouce »
- Articulation Fonds chaleur et CEE
- Portefeuille de fiches et perspectives

Echanges avec la salle

Alexandre Dozières, Nolwenn Briand, DGEC, MTES, et Marc Gendron, Club C2E ATEE

10h30 - Pause café

11h00

11h00- Evaluation du dispositif et présentation de l'étude gisement ADEME

Ces deux études viendront alimenter les débats en vue des 5^e et 6^e périodes CEE

Evaluation du dispositif par l'ADEME - Présentation des résultats de l'évaluation menée par l'ADEME en 2019 : bilan factuel, retours des enquêtes bénéficiaires et des visites sur sites, impact du dispositif et recommandations en vue de la 5^e période.

Etude gisement - Analyse des gisements d'économies d'énergie par secteur d'activité servant de base à la fixation des obligations CEE

Echanges avec la salle

Marie-Christine Prémartin, Hervé Lefebvre, Grégory Chedin, ADEME

11h45

Perspectives de la fin de la période et évolution du dispositif suite à la Loi Energie Climat

Les premières orientations vont se dessiner en 2020 pour les périodes à venir. Par ailleurs, au travers de la loi Energie Climat, le Gouvernement se donne les moyens de rendre encore plus efficace le dispositif des CEE en renforçant les contrôles. De nouveaux outils sont mis en place, en accroissant les contrôles par tiers et les signalements aux organismes de qualification ou de certification RGE, ainsi qu'en facilitant les échanges entre les différents services de l'État.

Loïc Buffard, Nolwenn Briand, DGEC, MTES

12h30

Cocktail déjeunatoire

ATELIER 1 - BATIMENT - COLLECTIVITÉS

Atelier animé par Marc GENDRON, CLUB C2E

14h00

14h00

Les enjeux du financement de l'efficacité énergétique dans les collectivités

>La Banque des Territoires : l'accompagnement des collectivités

Sébastien Illouz, Responsable d'investissement Efficacité Énergétique des Bâtiments, CAISSE DEPOTS

>Témoignage de la Ville de Saint-Louis sur l'utilisation des CEE et de « l'intracting », fonds abondé par les collectivités locales dédié au financement des travaux d'économies d'énergie

Andrée Giolai, Directrice du pôle administration, finance et domanialité, VILLE DE SAINT-LOUIS

14h30

Les différents modèles d'affaires utilisés par les collectivités : témoignages

>Panorama des différents modèles d'affaires utilisés par les collectivités

Laurent CHANUSSOT, AURA-EE

Table ronde témoignages et débat

>Syndicat des territoires de l'Est Cantal

Soizic Bayssat, chargée de mission Transition Énergétique, SYTEC

> Performance Énergétique pour les Entreprises privées

Tifenn ALLIO, Pôle ingénierie et gestion techniques, Lorient Agglomération

>Parc du Lubéron

Matthieu Camps, Chargé de mission Transition énergétique, Parc du Lubéron

>La boîte à outils dédiée aux Collectivités

Camille Filancia, Chargé de mission efficacité énergétique, AMORCE

15h40

Le Contrat de Performance Énergétique dans les bâtiments tertiaires et résidentiels

Hugo Guillaume, Chargé de mission Efficacité énergétique, FEDENE

16h00

Comment traiter les différents aspects de la précarité énergétique

Table ronde témoignages et débat

>Quelles interventions de l'Anah contre la précarité énergétique ?

Eric Lagandré ou Simon Corteville, ANAH

>Comment concilier reste à charge acceptable et qualité des travaux avec « Coup de pouce »

Franck Annamayer, SONERGIA

>Quelles sont les spécificités en Zones Non Interconnectées (ZNI) ?

Thierry Gendre, EDF SNI

>Précarité et mobilité : la précarité n'est elle qu'énergétique ?

Karim Aït Youcef, WIMOOV

17h00

Clôture de la journée

ATELIER 2 - ENTREPRISES

Atelier animé par Daniel Cappe, Vice-président ATEE

14h00

14h00 - L'efficacité énergétique en Industrie, Agriculture et Transport

Table ronde témoignages et débat

> Existe-t-il encore des gisements d'économie d'énergie en Industrie ?

Quel rôle pour le dispositif CEE ?

Thomas Gourdon, ADEME

> Le Projet Copernic au sein du Groupe Thales : un plan de performance énergétique ambitieux

Nicolas Cugier, Directeur, Thales Group Facilities Management, et Sylvain Lagarde, Directeur Associé, Eginov

> La récupération de chaleur au sein du groupe Aspen sur son site industriel de Notre-Dame de Bondeville

Yannick Labrot, Directeur technique Neutrali, ENR'CERT, et Philippe Drieu, Expert animateur senior Electricité/Energie, ASPEN

> Rénovation de la production d'énergie thermique

Clément Mauboussin, Coordinateur cellule Maîtrise des Dépenses Énergétiques, COOPERL ARC ATLANTIQUE

> Les serristes et les CEE : groupes froids et récupération de chaleur

Franck Figuet, Alpes Coccinelle

15h10 - Panorama de la gestion des CEE au sein d'un groupe de transport

Production des CEE pour la flotte de COMBIPASS et leur intégration dans les offres clients

Eric Allmang, Président de INCUBETHIC

15h30

15h30 - Les programmes CEE : développement d'outils au service des entreprises pour favoriser les économies d'énergie

> Des outils de formation innovants au service de l'industrie : le Programme PROREFEI, le programme de formation du référent énergie dans l'industrie

Ce Programme vise à former 3 000 référents énergies dans l'industrie d'ici fin 2020, via notamment un accompagnement individuel personnalisé

Karine Maillard, Chef de projets Formation PROREFEI, ATEE

> La certification ISO 50 001, comme levier d'action vers des projets d'efficacité énergétique :

Le Programme PRO-SMEn est un programme national d'information et d'action en faveur de la maîtrise des consommations d'énergie. Il a pour objectif d'accélérer le déploiement de la norme ISO 50001 dans les entreprises et les collectivités sur le territoire national.

Daniel Cappe, Vice-président ATEE

> Le Programme INVEEST, premier programme d'accompagnement pour le financement de l'efficacité énergétique des acteurs de l'industrie. Il est dédié aux financeurs de l'industrie, des chargés d'affaires bancaires aux DAF en passant par les experts comptables, commissaires aux comptes et bureaux d'étude.

Noémie Papon, Chef de projet Energie Industrie, GREENFLEX

> Programme EVE transport, engagement volontaire pour l'environnement transport et logistique

Jacques Allard, Président d'Eco CO₂

16h15

Ouverture du dispositif des CEE aux sites EU ETS (European Union Emission Trading Scheme)

> Présentation des évolutions réglementaires et techniques du dispositif

Pascal Barthe, DGEC, MTES, et Marina Boucher, ADEME

17h00

Clôture de la journée

Certificats d'économies d'énergie

Journée technique - 12 décembre 2019 - Marriott Paris Rive gauche 14^e

Accueil des participants à partir de 8 h

Centre de conférences
Hôtel Marriott Paris Rive Gauche
17 Boulevard Saint-Jacques
Paris 14^{ème} - Tél. 01 40 78 79 80

Accès par les transports en commun :

Stations de métro :

Saint-Jacques, 200 m (ligne 6) / Glacière, 300 m (ligne 6)
Denfert Rochereau, 550 m (lignes 6 et RER ligne B).

Plan d'accès

Infos complémentaires sur le site de l'hôtel

Important

A l'accueil, vous recevrez un badge de couleur selon l'Atelier que vous avez choisi.

Début de séance à 8h45

Cocktail déjeunatoire de 12h30 à 14h

L'après-midi, vous pourrez vous installer dans la salle prévue pour votre atelier : les inscrits à l'atelier 1 resteront dans la salle plénière, les inscrits à l'atelier 2 iront dans la salle adjacente.

Clôture des ateliers vers 17h - 17h30



INSCRIPTION

MODALITÉS D'INSCRIPTION

INFORMATIONS PRATIQUES



Inscription obligatoire avant le 5 décembre 2019

Lieu du séminaire :

**Hôtel Marriott Paris Rive Gauche
Conference Center**
17 Boulevard Saint-Jacques
Paris 14^{ème}
Tél. 01 40 78 79 80

Contact ATEE :

Patricia Cottura – tél 01 46 56 35 41
Email : p.cottura@atee.fr

Le montant de l'inscription intègre les droits d'inscription, le déjeuner, pauses, et l'accès au téléchargement des présentations au format .pdf.

L'inscription ne sera prise en compte qu'à réception du bulletin d'inscription rempli et signé, accompagné du chèque de règlement correspondant, libellé à l'ordre de l'ATEE.

A réception de votre règlement, nous vous adresserons une confirmation accompagnée des modalités d'accueil.

La facture acquittée sera adressée à vos services comptables dans un délai de 30 jours.

Les administrations ou organismes qui ne peuvent régler d'avance, ou uniquement sur présentation d'une facture, doivent obligatoirement joindre une lettre ou bon de commande dûment rempli et signé par l'autorité compétente.

Formulées par écrit (courrier ou fax), les annulations effectuées avant le 6 décembre 2019 donnent lieu à un remboursement intégral.

Au-delà ou en cas d'absence le jour du séminaire, la totalité de l'inscription est due. Les remplacements sont acceptés ; merci de nous prévenir par écrit.

Bulletin d'inscription à retourner avec votre chèque établi à l'ordre de l'ATEE à :
ATEE - 47 avenue Laplace - 94117 ARCUEIL CEDEX

Nom, Prénom	
Société, organisme	
Adresse	
Code Postal	Ville
Tél.	N° adhérent ATEE
Adresse email :	

Je m'inscris au séminaire Certificats d'économies d'énergie du 12 décembre 2019

- Je suis membre de l'ATEE, je joins un chèque de 400 € HT + TVA 20% 80,00 € = **480 € TTC**
- Je ne suis pas membre de l'ATEE, je joins un chèque de 520 € HT + TVA 20% 104 € = **624 € TTC**

Je choisis l'atelier suivant pour l'après-midi :

- Atelier 1 - Bâtiment / Collectivités / Bailleurs sociaux
- OU**
- Atelier 2 - Industrie / Agriculture / Transports

Adresse de facturation si différente

Les administrations et les organismes qui ne peuvent régler que sur présentation d'une facture, doivent joindre une lettre ou un bon de commande